

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ

ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ



المملكة المغربية

وزارة الفلاحة والصيد البحري

والتنمية القروية والمياه والغابات

قصر الصيد البحري

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département de la Pêche Maritime

DAGJ/DRH/SGCFCE

Rabat, le :

1-3 FEV. 2023

## Appel à candidature

**Objet** : **Coopération Maroc-Japon en matière des pêches maritimes.**

- **Stage de formation intitulé « Petites Pêcheries Durables pour l'Economie Bleue ».**

**P.J (03) : - Brochure d'information générale ;**

- **Application Guideline for the JICA Knowledge Co-Creation Program ;**

- **Formulaire de candidature.**

Dans le cadre du programme de co-crédation de connaissances de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), j'ai l'honneur de vous informer que ladite agence offre un stage de formation au profit des cadres, dispensé en langue française et qui sera organisé du **14 Mars au 18 Avril 2023** au Japon, sous le thème « **Petites Pêcheries Durables pour l'Economie Bleue** ».

### 1. Conditions d'accès :

#### 1.1. Les conditions essentielles pour participer à cette formation

- **Expérience dans le domaine concerné** : Avoir au minimum trois ans d'expérience dans le domaine de la formation ;
- **Niveau d'études** : Etre diplômé de l'Université ;
- **Compétences linguistiques** : Maitriser le français parlé et écrit (Cet atelier comprend une participation active aux discussions, participation qui exige une grande compétence en français) ;
- **Exigences techniques** : Compétences informatiques de base telles que l'envoi/ la réception de courriels avec les pièces jointes, l'utilisation de Microsoft Word et Microsoft Power Point et celle d'un navigateur Web ;
- **Le programme en ligne** est dispensé en utilisant les services suivants : Conférences Web (Zoom), Stockage dans le nuage (GIGAPOD), Youtube et JICA-VAN (Comerstone). Les tutoriels en ligne et le soutien de la JICA seront limités. Les candidats sont amenés à pouvoir auto-gérer l'apprentissage de nouvelles compétences technologiques.
- **Matériel** (minimum requis) : Le présent programme implique que les participants amènent leur propre PC. (**veuillez trouver plus de détails dans la brochure d'information générale, P.J n°1**) ;



Direction des Affaires Générales et Juridiques

B.P : 476 Agdal, Rabat

Fax : (0537) 68 81 34/35

الفاكس

Tel :

(0537) 68 80 00

مديرية الشؤون العامة والقانونية

ص.ب: 476 أكدال، الرباط المغرب

الهاتف:

1/3



- **Logiciel** : Client Zoom pour les réunions (<https://zoom.us/download>);
- **Santé** : Les candidats doivent être en bonne santé pour participer au programme au Japon. Pour réduire le risque d'aggravation des symptômes associés à une infection des voies respiratoires, veuillez déclarer en toute honnêteté vos antécédents médicaux (**Questionnaire sur les restrictions liées au statut médical du formulaire de candidature, P.J n °3**) ;
- Justifier d'au moins quatre ans d'ancienneté de service dans l'administration publique.

### 1.2. Les conditions recommandables

- Avoir entre vingt-cinq (25) et cinquante (50) ans ;
- Les femmes sont encouragées à postuler au programme, vu que la JICA s'engage à promouvoir l'approche genre.

## 2. Contenu du dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**P.J n.°3**) dûment rempli, imprimé et signé conformément à l'Application Guidelines for the JICA Knowledge Co-Creation Program(**P.J n°2**) :
  - Le formulaire de candidature doit être dactylographié **en anglais** ;
  - En cas de difficulté/handicap nécessitant une aide, veuillez spécifier les mesures d'assistance nécessaires dans le Questionnaire sur les restrictions liées au statut médical du formulaire de candidature (1-(c)) du formulaire de candidature. Cette information sera analysée et utilisée pour offrir un hébergement adéquat.
- Photocopie du passeport : A soumettre avec le formulaire de candidature si le candidat possède le passeport qu'il emportera lors de l'entrée au Japon pour ce programme. Dans le cas contraire, il est demandé de soumettre cette photocopie dès l'obtention du passeport.
  - La photocopie doit inclure les éléments suivants : Nom, date de naissance, nationalité sexe, numéro de passeport et date d'expiration.
- Demande de participation au stage formation comportant l'avis favorable du responsable hiérarchique.

## 3. Les Dossiers de candidature (Supports physique et électronique) à faire parvenir à la D.A.G.J :

### 3.1.Support physique de candidature

Les dossiers physiques de candidature sont au choix des candidats :

- Soit envoyés par courrier postal : 476 B.P Agdal Rabat, Département de la Pêche Maritime ;
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre du Département de la Pêche Maritime au 476, Rue Mohamed Belhassen El Ouazzani, Quartier Administratif, CP 10000, Rabat.
- L'enveloppe qui comprend les dossiers de candidature doit être sous pli fermé et porter :
  - L'intitulé du stage de formation ;
  - L'avertissement que : « L'enveloppe ne doit être ouverte que par le Secrétariat Général ou la Direction des Affaires Générales et Juridiques, " D.A.G.J " ».



### 3.2. Support électronique de candidature

- Le dossier de candidature doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante : [formationcontinue@mpm.gov.ma](mailto:formationcontinue@mpm.gov.ma);
- Les dossiers de candidature (supports physique et électronique) doivent parvenir à la **D.A.G.J** avant le **15 Février 2023, délai de rigueur**.
- Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

### 4. Les documents à préparer et à soumettre par les candidats retenus :

Les candidats retenus seront notifiés par le bureau de la JICA au Maroc ou par l'ambassade du Japon au plus tard le **24 Février 2023** et doivent préparer un rapport de pays et les soumettre à la JICA conformément à l'**Annexe I** de la brochure d'information générale (**P.J n°1**) avant le **10 Mars 2023** et de préférence par le courrier électronique suivant : [yicttl@jica.go.jp](mailto:yicttl@jica.go.jp) . Ainsi , ils doivent contacter le Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires pour entamer la procédure administrative relative à l'envoi en formation continue à l'étranger.

Le présent appel à candidature sera publié au niveau de l'intranet, le site du Département et la plateforme pédagogique du Département « Digital Learning MPM » respectivement via les liens suivants :

- <http://intranet.mpm.gov.ma/>
- <http://www.mpm.gov.ma/>
- <https://digitallearning.mpm.gov.ma/>

### 5. Contact d'informations :

✚ JICA

Bureau JICA Maroc :

JICA Morocco Office (BUREAU DE LA JICA AU MAROC)  
N° 74, Rue Oum Errabiaa, Agdal, 10080 Rabat Morocco  
Tel : (+212) (0) 537-276595, 276596, 276597, 276598, 276599  
Fax : (+212) (0) 537-779592

**Site web : <https://www.jica.go.jp/morocco/english/office/index.html>**

✚ Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires

Tél : 05 37 68 80 23

Tél : 06 39 88 91 16 / 06 59 33 92 17

Email : [formationcontinue@mpm.gov.ma](mailto:formationcontinue@mpm.gov.ma)

La secrétaire Générale

signé : Mme Zakia DRIOUICH

**NB : Les fonctionnaires qui ont déjà bénéficié de ce thème de formation ne doivent pas postuler au présent appel à candidature.**

